

# **Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort.**

*D'après le discours de Robert Badinter à l'Assemblée Nationale du 17 septembre 1981*

Une création théâtrale de Philippe Muyard

Mise en scène Philippe Muyard  
Avec Matthieu Loos

Contact tél : 00 33 (0)623 78 94 98  
Mail : [philippe.muyard@combatsabsurdes.com](mailto:philippe.muyard@combatsabsurdes.com)  
Web : [www.combatsabsurdes.com](http://www.combatsabsurdes.com)

# L'auteur.

Robert Badinter est un avocat et homme politique français né en 1928.

Il exerça sa profession d'avocat de 1954 à 1981, au cours de laquelle il plaidera notamment comme avocat de la défense dans de nombreuses affaires criminelles qui portaient en elles, l'enjeu de la peine de mort pour les accusés. S'il ne réussit pas à éviter la peine capitale à Roger Bontems, il parviendra à soustraire Patrick Henry au même sort.

Il devient au cours des années 70 le symbole de la lutte contre la peine de mort.

En 1981, avec le retour de la gauche au pouvoir, il devient garde des sceaux et s'empresse d'œuvrer à l'abolition de la peine de mort. Il y parviendra en septembre 1981.

Après son départ du ministère de la justice en 1986, il est nommé président du Conseil Constitutionnel pour 9 ans. Il enchaîne ensuite avec 2 mandats de sénateur des Hauts de Seine.

Il est aujourd'hui retourné à la vie civile, au sein d'un cabinet de consultations juridique Corpus consultants. Robert Badinter est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels « L'exécution » en 1973, « L'abolition » en 2000 et « Contre la peine de mort » en 2006.



# Le contexte.

En mai 1981, la gauche, par le biais de son candidat socialiste François Mitterrand, retrouve le pouvoir en France. Il a inscrit comme promesse de candidat l'abolition de la peine de mort. Et ceci contre l'opinion publique française qui soutient encore cette pratique à plus de 60%.

La décennie précédente a été marquée par plusieurs procès emblématiques de la question de la peine de mort en France.

Roger Bontems reconnu seulement complice dans le meurtre de gardiens de la prison de Clairvaux mais exécuté suite à un procès d'assises et dont la grâce présidentielle fut refusé par Georges Pompidou en novembre 1972.

Christian Ranucci dont le doute plane encore sur la culpabilité est condamné à mort et exécuté en juillet 1976

Patrick Henry, coupable de l'enlèvement et du meurtre d'un jeune garçon à Troyes, est condamné à la réclusion à perpétuité en janvier 1977, quand la foule, à l'extérieur du palais de justice, réclame sa tête à corps et à cris.

Jérôme Carrein et Hamida Djandoubi seront les derniers condamnés à mort exécutés en France pendant l'été 1977.

C'est dans ce contexte que Robert Badinter, avocat de Bontems et Henry entre autres, accède au poste de Garde des Sceaux en mai 1981.

Geste d'un courage politique fort de François Mitterrand qui nomme à ce poste une figure abolitionniste.

Robert Badinter mettra 5 mois à faire adopter son projet de loi et le 9 octobre la loi est promulguée. La France est l'un des derniers pays d'Europe Occidentale à abolir la peine de mort.

# La genèse du projet.

Pourquoi transformer un texte très officiel comme ce discours du 17 septembre 1981, prononcé dans l'enceinte austère de notre assemblée nationale, en un objet théâtral ?

Pourquoi reparler de cette vieille histoire de peine de mort ?

Pourquoi ?

Parce que le théâtre est le lieu idéal pour interroger chacun sur ses convictions profondes.

Parce que ce texte, véritable plaidoirie contre la peine de mort, est empreint d'une dramaturgie fascinante.

Parce que les mots de Robert Badinter sont ceux d'un avocat passionné et enflammé. Qui mieux qu'un acteur pourrait leurs rendre une modernité nécessaire.

Parce que ce texte méconnu est un morceau de notre histoire récente.

Parce que ce texte rend ses lettres de noblesses à l'action politique.

Parce qu'il faut dire et redire encore aux sceptiques et aux opposants que la peine de mort n'est, et ne sera jamais, une solution.

Parce que l'assemblée nationale est un théâtre et qu'elle porte encore en son sein quelques partisans de l'exécution capitale.

Parce que je suis un enfant de ces années-là.

Parce que, au hasard de mes lectures, j'ai été saisi par la théâtralité de ce texte.



# Intentions de mise en scène.

Dans ses ouvrages, Robert Badinter a décrit à plusieurs reprises cette journée du 17 septembre 1981. Comment lui, l'avocat aux plaidoiries parfois enflammées, a dû se contenir dans ses élans pour respecter la solennité de l'institution dans laquelle il prononçait ce discours.

Je veux redonner à ce texte sa flamboyance, donner à l'acteur toute latitude pour incarner physiquement la passion et l'émotion qui transpire de ce texte.

Oublier le carcan de l'institution pour faire éclater l'intensité émotionnelle de ce moment historique.

Donner vie à la fusion intérieure qui habite l'orateur.

Faire raisonner chaque mot, chaque argument pour qu'il devienne une évidence.

Et convaincre. Encore et toujours convaincre. Pour ne pas laisser se reposer la bête qui sommeille. Certes aujourd'hui, le rapport de force semble inversé mais il suffit d'un fait divers particulièrement sordide pour entendre à nouveau les pourfendeurs de l'abolition.

Robert Badinter a livré un combat ce jour de septembre. Mais la partie était déjà jouée, la gauche majoritaire et quelques députés abolitionnistes de droite allaient faire adopter cette loi. L'acteur, lui, devra livrer un combat contre des spectateurs anonymes. Il devra conforter certains dans leurs convictions profondes et ébranler les certitudes des autres. Pour gagner encore, 30 ans après ce combat contre une forme d'obscurantisme.

C'est un défi que je veux faire relever à l'acteur. Le mettre face à des hommes et des femmes sur une scène la plus dénuée possible de tout artifice.

Philippe Muyard

# L'équipe artistique.



## Philippe Muyard – Metteur en scène

Acteur et metteur en scène de 40 ans, il est un des spécialistes lyonnais du théâtre spontané.

Dans les années 90, il a mis en scène plusieurs pièces avec de jeunes adultes en formation théâtrale : « L'affaire du courrier de Lyon », « West Side Story » (d'après R. Wise et L. Bernstein), « Le Cid » (de P. Corneille) ou « Le journal d'Anne Franck ».

Ensuite, il poursuit la mise en scène avec des compagnies professionnelles sur des pièces et spectacles variés, parmi lesquels « Alors toi... ? » de C. Perraton (Avignon off 2005), « Le visiteur » d'E.E. Schmitt et « Tout petit déjà » (One man show d'Alex). En théâtre musical, il collabore régulièrement avec les groupes « Paris Pigalle » et les « Becs Bien Zen ». Comme comédien, avec « Et Compagnie », il participe en 10 ans à la création de plus de 40 spectacles autour de l'improvisation. Avec près de 500 représentations en improvisation, il dispose d'une très grande expérience de la scène. Il a joué aussi dans « Sarah ou le cri de la langouste » de John Murrell, « Quartet » de Heiner Müller, ou encore « La culotte » de Jean Anouilh.

En 2012, il est dirigé par Matthieu Loos dans « La Maison et le Zoo » d'Edward Albee.

## Matthieu Loos – Comédien

Matthieu est un comédien formé à Strasbourg, et un alsacien formé à l'art dramatique. Ou l'inverse, peu importe.

Au théâtre, il a été mis en scène par Mohamed Brikat (Théâtre du Pilier - Belfort), Ragnhild Lund (Nordland Theater - Norvège), Gérard Col, Vincent Faller, Marko Mayerl, Elise Dano, autour d'auteurs de ce siècle (Eugène Ionesco, Jean-Luc Lagarce, Eric-Emmanuel Schmitt, Lionel Spycher, Thomas Gallezot, ...).

Il collabore aussi régulièrement avec la chorégraphe Winship Boyd-Coly, dans le cadre des créations de la compagnie Itchy Feet (Diar-Diar, 2010 – CC Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin).

A la télévision, il a travaillé sous la direction de Fabrice Gobert, Frédéric Mermoud, Bernard Stora, Michel Favart, et Vincent Jaumotte.

Puisqu'il fut initié au théâtre, adolescent, par l'improvisation, qui impose à l'interprète d'assumer spontanément les rôles d'auteur et de metteur en scène, Matthieu est un acteur passionné par la création ! Il partage la direction artistique d'un des collectifs français d'improvisation les plus innovants : Et Compagnie. Reconnu internationalement dans cette discipline aux contours infinis, il écume depuis 15 ans les scènes du monde entier (France, Montréal, Oslo, Edmonton, Berlin, Turin, Amsterdam, ...)

Entre 2004 et 2010, il fut directeur du festival Spontanéous, qui célèbre à Lyon la création spontanée sous toutes ses formes. L'évènement est aujourd'hui une référence internationale incontournable.

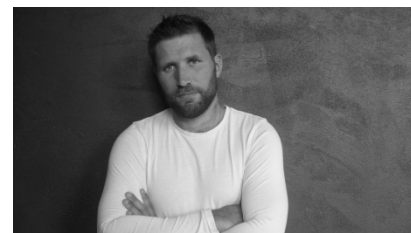
Format original mettant en scène la parole des habitants d'un quartier, son projet « Philtre – un quartier, un spectacle » a été représenté au TNG / Centre Dramatique National, au Théâtre de la Croix-Rousse / Scène Nationale de Lyon, et fut en tournée à Turin, Berlin, Stockholm et Amsterdam.

Il fonde en 2004 l'association CombatsAbsurdes, et entre ainsi au service de la vérité et du bon sens. Depuis 2010, il imagine que c'est aussi une compagnie de théâtre, où il dirige ses premières créations :

« Notre Ionesco » - crée au Ratibor Theater de Berlin en mars 2010,

« Vertiges » - mis en espace pour Régénération 2012 au TNG / CDN de Lyon en janvier 2012,

« La Maison et le Zoo » - crée au théâtre de l'Élysée, à Lyon en juin 2012.



# et aussi...

## **Scénographie : Florian Langlais**

Formé à l'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg, Florian navigue entre son travail de plasticien, et celui de comédien. Il est concepteur d'un format de spectacle où la scénographie s'invente avec les acteurs, pendant le temps de la représentation. Ce champ d'expérimentation inédit fut présenté à Lyon en 2009 lors du Festival Spontanéous.

## **Création lumière : Jean François Piron**

Régisseur général de la compagnie de théâtre spontané « Et Compagnie », Jean François a accompagné la création lumière de tous les spectacles de la compagnie (près de 40 spectacles). Il a collaboré avec de nombreuses compagnies lyonnaises ainsi que des lieux reconnus tels l'auditorium de Lyon, le Ninkasi Kao. Il a également assuré les lumières de la petite scène du festival « Jazz à Vienne ».

## **Création sonore et musicale : Jérôme Trigon**

Musicien et compositeur lyonnais, Jérôme a participé à de nombreux groupes lyonnais autour du jazz, du rock et du funk. Il a été formé à la composition musicale cinéma et théâtre par l'AFDAS. Il est également réalisateur d'émissions de radio sur le web.

